

## CREER OU GERER UN EMPLOI

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle s'est fixé comme objectif d'accompagner les associations sportives. Pour cela, dans le cadre du **Centre de Ressource et d'Informations des Bénévoles**, nous vous proposons plusieurs services à toutes les étapes de votre projet emploi (CDD ou CDI, temps plein ou temps partiel).

### **Notre offre d'accompagnement : (résumé dans le document joint)**

1. **Etude de faisabilité** : cohérence du projet emploi/projet structure, définition du besoin et projections financières.
2. **Accompagnement à la création** : informations sur les obligations de l'employeur notamment en matière de droit du travail, sur les démarches à réaliser, sur les aides à l'emploi. Création d'un Groupement d'Employeurs.
3. **Aide à la gestion** : réalisation des bulletins de paie et déclarations sociales avec le **dispositif Impact Emploi (voir pièce jointe)** et information sur le [chèque emploi associatif](#).
4. **Accompagnement à la pérennisation et la consolidation financière**.

Le [Dispositif Local d'Accompagnement](#) peut aussi être sollicité dans les étapes 1 et 4.

Si vous êtes intéressés pour vous faire accompagner à l'une ou l'autre des étapes, nous vous invitons à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Une réunion d'information sur la création d'emploi aura lieu le **jeudi 19 mars 2015 à 19h00 la Maison Départementale des Sports de Moselle**.



Accompagnement à la Pérennisation



Accompagnement à la gestion



Aide à la création



Etude de faisabilité

